

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du 28 mars 2025 à 19h30
sous la présidence de M. BURGER Marc**

Date de convocation : 18 mars 2025

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 9
Quorum : 6

Présents : M. BURGER Marc, Maire, Mme DINDINGER Elodie, M. ENSMINGER-HOLLINGER Julien, M. KEMPF Thierry, M. KURTZ Rémy, M. MILBACH Yves, Mme SEEWALD Biljana, M. STUMPF Etienne, M. SUM Jean-Pierre.

Absent excusé : M. ANTHONY Roger, M. DORCZYNSKI Maxime

Procuration : M. ANTHONY Roger à M. MILBACH Yves, M. DORCZYNSKI Maxime à Mme DINDINGER Elodie

Absent non excusé :

En visioconférence : M. MILBACH Yves

Secrétaire de séance : Mme DINDINGER Elodie

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la réunion du 28 février 2025
3. Budget primitif 2025 commune
4. Budget primitif 2025 périscolaire
5. Budget primitif 2025 lotissement
6. Vote des taux de la fiscalité directe locale
7. Demande de subvention pour les classes de découverte et voyages scolaires
8. Demande de subvention CEA, remplacement des menuiseries extérieures sur deux bâtiments communaux
9. Procédure de mise en péril maison UFER
10. Divers :
 - opération nettoyage de printemps
 - chasse aux œufs
 - une rose, un espoir
 - cérémonie du 8 mai,
 - état d'avancement des projets en cours : photocopieurs, vidéosurveillance, ...

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

2025-21/5.2 Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de désigner Mme DINDINGER Elodie, secrétaire de séance pour ce jour et de changer lors de chaque réunion.

2025-22/9.1 Approbation du PV de la réunion du 28 février 2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte rendu de la réunion du 28 février 2025.

2025-23/7.1 Budget primitif 2025 commune :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2025. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses + Reports	Recettes + Reports
Fonctionnement	1.359.546,72	1.359.546,72
Investissement	921.132,53	921.132,53

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter le budget primitif 2025 de la Commune tel qu'il a été présenté.

2025-24/7.1 Budget primitif 2025 périscolaire

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2025. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses + Reports	Recettes + Reports
Fonctionnement	92.077,82	92.077,82
Investissement	841,38	841,38

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter le budget primitif 2025 du périscolaire tel qu'il a été présenté.

2025-25/7.1 Budget primitif 2025 lotissement :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2024. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses + Reports	Recettes
Fonctionnement	304.527,00	304.527,00
Investissement	184.768,70	184.768,70

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter le budget primitif 2025 du lotissement tel qu'il a été présenté.

2025-26/7.2 Vote des taux de la fiscalité directe locale, fixation des taux d'imposition pour l'année 2025 :

Le Maire informe les conseillers que lors de la délibération du 22 mars 2024, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS) : 18,90 %

Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 25,70 %

Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) : 59,90 %

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 17,69 %

Le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition 2025 par rapport à 2024 et donc de les porter à :

Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS) : 18,90 %

Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 25,70 %

Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) : 59,90 %

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 17,69 %

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de voter les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025 à :
Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS) : 18,90 %
Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 25,70 %
Taxe Foncière non Bâtie (TFNB) : 59,90 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 17,69 %

2025-27/7.5 Demande de subvention pour les classes de découverte ou voyage d'études scolaire :

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'école primaire de Waldhambach, le collège de Wingen/Moder, de Drulingen, de Diemeringen et le lycée de Sarre-Union ont fait parvenir la liste des élèves de la commune ayant participé ou allant participer à un voyage d'études sur l'année scolaire 2024/2025.

Le Maire propose de maintenir à 9,00 € par jour et par élève, le montant de la subvention attribuée par la commune.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de verser 9,00 € par jour et par élève de la commune participant à une classe de découverte ou voyage scolaire organisé par les écoles, collèges, lycées sur l'année scolaire 2024/2025 sur présentation d'un état nominatif,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

2025-28/7.5 Demande de subvention CEA pour le remplacement des menuiseries extérieures sur deux bâtiments communaux :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de remplacer les menuiseries extérieures sur deux bâtiments communaux. Afin de réduire les factures énergétiques, réduire la chaleur en été, il est indispensable de rénover ces menuiseries extérieures qui vieillissent.

Le Maire a sollicité différents devis pour le remplacement des fenêtres. Le montant des travaux s'élève à 21.861,31 € HT soit 24.885,32 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver le projet de remplacement des menuiseries extérieures des deux bâtiments communaux ,

- de solliciter la subvention (Fonds de solidarité rurale) auprès de la CEA,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT	21.861,31
Dépenses TTC	24.885,32

Financement :

Part CEA	8.744,52
Part FCTVA	3.586,13
Part Commune	9.530,66

- de charger le Maire de procéder à toutes les formalités et de l'autoriser à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

2025-29/2.2 Procédure de mise en péril maison UFER :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été envoyé au Tribunal administratif de Strasbourg afin de nommer un expert pour la procédure de péril.

L'expert est venu le 26 mars 2025. Selon ses conclusions, la maison présente un risque de péril imminent pour les usagers de la rue de la liberté ainsi que pour les riverains contigus et l'occupante du 2 rue de la liberté. Il y a lieu de mettre en place, sans délai, un périmètre de sécurité sur la façade de la partie grange. Il faudra y inclure le trottoir et une partie de la route. Les piétons devront emprunter le trottoir d'en face et une circulation avec un sens prioritaire sera mise en place. Le Maire précise qu'il a pris contact avec le chef de l'unité technique de Sarre-Union pour le prêt de panneaux et matériel de signalisation. Il a également demandé des devis pour la fourniture de grilles pour clôturer le chantier comme le préconise l'expert judiciaire.

Un rapport d'expertise détaillé va suivre.

2025-30/9.1 Divers : opération nettoyage de printemps :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune participe à l'opération Oschterputz de la CEA. Le nettoyage de la commune aura lieu le samedi 29 mars 2025 à partir de 13h30, RDV à l'école.

2025-31/9.1 Divers : chasse aux œufs :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la chasse aux œufs pour les enfants aura lieu le lundi 21 avril 2025 à partir de 10h00 sur la placette Etienne Bach.

Le Maire propose aux conseillers de préparer les sachets de chocolats pour les enfants à la fin de la réunion.

2025-32/9.1 Divers : une rose, un espoir :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune accueille les motards pour la manifestation « Une rose, un espoir » le week-end du 26, 27 avril 2025.

2025-33/9.1 Divers : cérémonie du 8 mai

Le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie du 8 mai se déroulera en présence des élèves de l'école maternelle ainsi que d'un représentant du Souvenir Français. Elle aura lieu à 10h aux monuments aux morts et sera suivie par un vin d'honneur dans la cour de l'école.

2025-34/9.1 Divers : état d'avancement des projets en cours

Le Maire fait le point des projets en cours :

- * Buvette foot : le raccordement assainissement a été réalisé par l'entreprise WENDLING.
- * Photocopieurs mairie, école : les photocopieurs de la mairie et de l'école vont être remplacés par la société Global Bureautique d'ici le mois prochain. La société Global Bureautique versera à la commune le montant des loyers restant à payer à TOSHIBA, soit environ 14.000 € pour la période de juillet 2025 à janvier 2028.
- * Vidéosurveillance : les supports des poteaux ont été mis en place à l'aire de tri près du cimetière.

Tous les points à l'ordre du jour sont traités, le Maire fait un tour de table des conseillers.

M. SUM Jean-Pierre relève la présence d'un trou dans la route de la rue de la liberté. Le Maire demandera à l'entreprise qui fera les travaux de pose des coussins berlinois, s'il sera possible de mettre de l'enrobé pour combler le trou dans la rue de la liberté mais également à la place du temple.

M. ENSMINGER Julien demande si la « cuvette » du trottoir devant sa maison, sera comblée lors des travaux de réfection d'une partie de la route pour la pose des coussins berlinois.

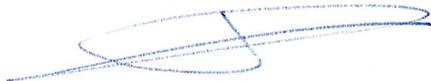
Mme SEEWALD Biljana précise que M. SAENGER fera des plantations de fleurs sur la placette Etienne BACH avec les enfants de l'école maternelle. Mme BOURGARD voudrait récupérer les anciens lavoirs pour les mettre dans la cour de l'école pour faire des plantations avec les élèves. Elle demande que l'ouvrier communal arrose les fleurs deux fois par semaine cet été.

M. KEMPF Thierry demande si le salon de coiffure va réouvrir. Le Maire précise qu'il a été en contact avec la coiffeuse. Une opération est prévue en avril, suivie de radiothérapie. Elle espère une reprise de son activité en septembre.

Le Maire clôt la séance à 21h25.

Weislingen, le 31 mars 2025

Le secrétaire de séance,
DINDINGER Elodie



Le Maire,
Marc BURGER

